

#02 | EVA : UNE PARCELLE UNIQUE ET INNOVANTE EN PROVENCE POUR UNE AGRICULTURE PLUS ÉCOLOGIQUE

Premiers résultats de la parcelle EVA - Millésime 2024

Des températures de plus en plus hautes, des réserves d'eau qui diminuent... autant de paramètres induits par le dérèglement climatique qui, progressivement, viennent impacter le terroir provençal.

● Constance Cunty et Tyfaine Bouric

Afin de répondre au double enjeu de la transition agroécologique et du changement climatique, un dispositif d'évaluation de nouveaux cépages à typicité régionale a été implanté en 2021 sur une parcelle expérimentale à La Celle. Cette parcelle est mise à disposition et conduite par le Syndicat des Vignerons des Coteaux Varois en Provence.

Cette dernière comprend 127 variétés issues du croisement entre des cépages provençaux emblématiques (Rolle ou Cinsault) et des variétés résistantes aux maladies (mildiou et oïdium) qui résultent de la création variétale. Chaque variété est observée par le Centre du Rosé et l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) sur deux placettes de 5 pieds. Des variétés classiques, résistantes aux maladies et des cépages potentiellement tolérants au changement climatique sont disséminés au sein du dispositif expérimental afin de servir de témoins. En 2024, le comportement agronomique, œnologique et sensoriel des différentes variétés a été étudié. Une photothèque permettant de visualiser la morphologie des feuilles et des grappes de chaque génotype a été réalisée.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE SUIVI AU VIGNOBLE

Différents suivis au vignoble ont été effectués. En voici quelques chiffres pour le millésime 2024 :

- **Dynamique de croissance et suivi hydrique**

Le suivi des apex a été réalisé sur 3 dates de mesure avec 30 observations par placette : 25 000 observations d'apex ont donc eu lieu au cours de la saison.

- **Véraison**

Cette dernière s'est effectuée par la méthode de palpation des baies lors de 3 séries de mesure : 40 000 baies ont ainsi été palpées.

- **Maturité**

350 contrôles de maturité ont été réalisés sur la parcelle expérimentale, soit 35 000 baies prélevées.

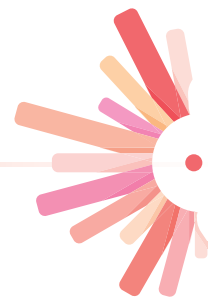
- **Rendement et vendange**

Environ la moitié des génotypes (60) a pu être récoltée et pesée afin d'évaluer le rendement par cep.



Diversité des baies entre les différents génotypes.

(Suite en page 08)



#02 | Suite de la page 07

EVA : UNE PARCELLE UNIQUE ET INNOVANTE EN PROVENCE POUR UNE AGRICULTURE PLUS ÉCOLOGIQUE - PREMIERS RÉSULTATS DE LA PARCELLE EVA - MILLÉSIME 2024

PREMIÈRES « DÉCA » VINIFICATIONS AU CENTRE DU ROSÉ

Au Centre du Rosé, l'échelle de vinification a été adaptée et optimisée pendant deux ans (2022-2023) à un volume de 15-20 kilos de raisins. Ce volume est adapté à la production des 10 pieds de vigne expérimentaux dont nous disposons pour chaque variété. Le millésime 2024 a donc été l'occasion de vinifier, de façon comparable et standardisée, 60 premiers génotypes issus de la parcelle, dont 4 témoins emblématiques de la Provence.

Deux à trois bouteilles par génotype vont donc être produites d'ici à la fin de l'année. Ce précieux nectar sera analysé et dégusté avec la plus grande délicatesse afin de découvrir et d'évaluer le potentiel sensoriel de chaque nouvelle variété.

Les premiers résultats nous permettent dès à présent de classer les variétés selon les critères observés et analysés (tolérance à la sécheresse, précocité, rendement, acidité, couleur des moûts...). En fonction des attentes de la filière, un système de pondération des différents critères peut être mis en place et adapté aux besoins propres de chaque territoire.



Vue de la parcelle EVA.



Utilisation du presseur Xpress pour le pressurage des raisins issus des génotypes.